

ANNEXE I
Référentiels du diplôme

Référentiel des activités professionnelles
Référentiel de certification

Référentiel des activités professionnelles

Le titulaire du BTS Économie sociale familiale (ESF) participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement.

Il assure différentes fonctions :

- expertise et conseil technologiques ;
- organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement ;
- animation, formation et communication professionnelle.

Il met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics, d'usagers, de consommateurs, de clients et de professionnels. Il participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable. Dans le cadre de ses missions, il contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics.

Il peut travailler en relation avec d'autres experts : travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la santé, personnels des services techniques des collectivités territoriales et des organismes de logement social...

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect du droit des usagers et de l'éthique professionnelle.

Les emplois pour ces professionnels se situent dans différentes structures publiques et privées, notamment :

- associations tutélaires ;
- associations de consommateurs ;
- associations familiales ;
- collectivités territoriales ;
- centres sociaux ;
- fournisseurs d'énergie ;
- maisons relais, résidences sociales, logements-foyers, maisons d'enfants à caractère social... ;
- organismes de réhabilitation, rénovation et gestion locative de logement ;
- structures des bailleurs sociaux ;
- structures d'insertion par l'activité économique ;
- services en prévention santé ;
- ...

Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs. À titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes :

- conseiller habitat ;
- chargé de gestion locative ;
- conseiller en économie domestique ;
- conseiller en énergie ;
- responsable, animateur de collecte ;
- conseiller aux tuteurs familiaux ;
- responsable vie quotidienne dans un établissement ;
- animateur en consommation ;
- animateur prévention santé.

Fonctions – activités

Fonctions	Activités	Tâches
Expertise et conseil technologiques	Gestion du budget d'une action, d'un projet	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil et sélection de données financières pour établir un bilan - Élaboration de budgets et mise en œuvre de la proposition - Recherche de solutions financières (aides, subventions...) - Contribution à la réalisation et au suivi du budget d'une action, du financement d'un projet - Équilibre du budget, maîtrise de l'endettement - Suivi des contrats (assurances, maintenance, abonnements...)
	Conseil pour la gestion budgétaire d'un ménage	
	Conseil et promotion pour la gestion des flux : énergies eaux, déchets...	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil et actualisation des données - Analyse du besoin, de la demande - Réalisation d'études techniques - Participation à la rédaction d'un cahier des charges - Propositions de solutions, mise en œuvre, suivi, évaluation - Aide à la négociation dans une activité de conseil - Négociation avec les professionnels
	Conseil pour l'achat et l'utilisation de produits, de matériels et d'équipements	
	Réalisation d'études techniques du logement et conseil	
	Instruction et montage des dossiers de réhabilitation ou d'amélioration de l'habitat ou du logement	<ul style="list-style-type: none"> - Veille juridique - Contrôle des conditions d'accès aux droits - Constitution de dossiers de demande d'aide - Suivi des dossiers
	Suivi du patrimoine locatif	<ul style="list-style-type: none"> - Informations techniques et/ou juridiques aux locataires - Réalisation d'états des lieux - Transmission d'informations aux services compétents - Suivi des impayés - Participation à la démarche qualité
	Promotion de la santé par des actions concernant l'alimentation et l'écologie de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil et actualisation des données - Analyse du besoin, de la demande - Réalisation d'études techniques - Participation à des actions de santé publique - Propositions de solutions, mise en œuvre et évaluation

Fonctions	Activités	Tâches
Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement	Gestion de la distribution des repas	<ul style="list-style-type: none"> – Participation au choix des menus – Participation au choix du mode de distribution – Participation à l'élaboration d'un cahier des charges – Participation à la négociation des contrats de sous-traitance – Élaboration et contrôle de la procédure de distribution des repas et d'élimination des déchets
	Gestion de la maintenance des locaux	<ul style="list-style-type: none"> – Élaboration, mise en place et contrôle des procédures, des protocoles – Gestion des produits, des matériels et des équipements
	Gestion de l'entretien du linge	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion des déchets – Participation à l'élaboration d'un cahier des charges – Suivi et évaluation des contrats de sous-traitance
	Aménagement de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> – Participation à la conception des espaces d'accueil, de détente, de repas, de locaux techniques... – Suivi et évaluation
	Participation à la démarche qualité	<ul style="list-style-type: none"> – Élaboration de procédures et de documents relatifs à la qualité en conformité avec les normes en vigueur – Mise en œuvre des procédures relatives à la qualité – Contrôle de l'efficacité – Repérage et étude des situations atypiques, des dysfonctionnements – Proposition de solutions d'amélioration
Animation formation communication professionnelle	Conception, organisation et mise en œuvre d'actions individuelles et collectives à visée éducative	<ul style="list-style-type: none"> – Accueil des publics – Constitution d'une documentation professionnelle – Identification et prise en compte des besoins, des contraintes – Définition d'objectifs – Réalisation d'actions, de séquences pédagogiques – Évaluation
	Production de documents professionnels, techniques	<ul style="list-style-type: none"> – Élaboration d'outils méthodologiques et de documents techniques – Élaboration de supports de communication écrite, orale, visuelle

Fonctions	Activités	Tâches
	Animation et suivi du travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation, coordination du travail de l'équipe - Suivi des activités de l'équipe - Participation à l'évaluation des membres de l'équipe - Recensement des besoins de formation et proposition d'un plan de formation

Référentiel de certification

Fonctions	Compétences
F1 Expertise et conseil technologiques	C1.1 – assurer une veille technique, scientifique et juridique C1.4 – réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l’habitat-logement, de l’environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène C1.6 – élaborer un budget ; constituer le dossier de financement C1.7 – gérer le budget d’une action individuelle ou collective
F2 Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement	C5.1 – planifier et/ou coordonner des activités au sein d’un service ou d’un établissement C5.2 – gérer les produits, les matériels, les équipements C5.3 – assurer une veille de l’état des espaces de vie
F3 Animation, formation, communication professionnelle	C1.9 – coordonner une équipe C3.1 – élaborer une communication à destination de différents publics C4.1 – développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle C4.2 – respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles
Fonctions transversales	C2.B1 – analyser les besoins d’un public C1.3 ; C2.C.1 ; C2.C.2 – impulser et/ou concevoir et/ou conduire des actions de conseil, d’animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne C1.5 – concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l’environnement avec les habitants et les institutions C1.8 – assurer la qualité du service rendu C2.C.3 – évaluer les actions mises en place C4.7 – participer à l’élaboration de documents contractuels avec les partenaires

Fonctions	Compétences	Moyens et ressources	Indicateurs de certification
F1 F2	Analyser les besoins d’un public	– Données sur les contextes démographique, socioéconomique, sociologique, juridique, culturel... – Ressources documentaires – Outils de recueil de données et d’analyse	– Recueil de données – Appréhension des caractéristiques du public – Diagnostic des besoins
F1	Assurer une veille technique, scientifique et juridique	– Ressources documentaires techniques, scientifiques, juridiques... – Données sur contexte professionnel – Outils de communication et de recueil de données	– Recensement de sources d’informations – Sélection d’informations tenant compte de l’évolution des savoirs, des techniques, et des normes – Mise en forme et/ou diffusion des informations sélectionnées

Fonctions	Compétences	Moyens et ressources	Indicateurs de certification
F1	Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - Outils et documents professionnels - Données sur le contexte de l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification du besoin - Recueil des données des informations - Sélection des informations recueillies - Traitement des données et des informations - Formulation du diagnostic - Élaboration d'un cahier des charges et/ou proposition de solutions
F1 F3	Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions	<ul style="list-style-type: none"> - Données sur l'environnement local - Contexte institutionnel - Cadre législatif et réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'existant - Proposition de solution(s) - Mise en place de la solution préconisée - Maîtrise de la méthodologie de projet
F1	Élaborer un budget ; constituer le dossier de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Données relatives aux financements et aux dépenses - Cadre législatif et réglementaire - Outils et documents professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des sources de financement et des charges - Prise en compte des mécanismes de financement - Présentation d'un budget, d'un dossier de financement
F1	Gérer le budget d'une action individuelle ou collective	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre législatif et réglementaire - Contexte professionnel - Outils de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du suivi - Présentation d'un bilan comptable - Maîtrise du budget alloué
F1 F2	Assurer la qualité du service rendu	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre législatif et réglementaire - Contexte professionnel - Projet d'établissement et règlement intérieur - Documents de la qualité - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures et des protocoles - Détection des anomalies et des dysfonctionnements - Évaluation de la satisfaction des bénéficiaires - Proposition d'actions correctrices
F3 F2	Coordonner une équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte institutionnel - Cadre législatif et réglementaire - Outils et documents professionnels - Moyens matériels - Outils de gestion de ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe - Prise en compte des compétences - Prise en compte des contraintes - Participation à l'élaboration de plannings fonctionnels - Proposition de méthodes de travail

Fonctions	Compétences	Moyens et ressources	Indicateurs de certification
F1 F3	Impulser et/ou concevoir et/ou conduire des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Documentation technique et juridique - Contexte professionnel - Outils de communication - Outils d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la demande de conseil d'animation ou de formation à partir de l'identification du besoin - Identification et mobilisation des partenariats - Mobilisation et valorisation des compétences et des savoirs des personnes - Élaboration de l'action de conseil, de l'action d'animation ou de formation en tenant compte des potentialités des participants - Construction de séquences de formation (contenu, objectifs, critères d'évaluation) - Maîtrise des techniques d'animation - Recherche et/ou conception de supports
F1 F2 F3	Évaluer les actions mises en place	<ul style="list-style-type: none"> - Données sur les actions menées - Contexte professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Conception et mise en œuvre des outils d'évaluation - Réalisation de synthèse et/ou bilan avec les personnes - Analyse des effets attendus et produits
F3	Élaborer une communication à destination de différents publics	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte professionnel - Outils de communication - Moyens matériels - Cadre législatif et réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des contenus - Adaptation du message aux objectifs à atteindre, à la diversité des publics (usagers, habitants, hiérarchie, élus...) - Choix du mode de communication et de transmission auprès des interlocuteurs - Élaboration de supports de communication : écrit, oral, visuel... - Utilisation de technologies de l'information - Traitement et gestion de l'information - Transmission d'informations dans le respect des règles éthiques et professionnelles

Fonctions	Compétences	Moyens et ressources	Indicateurs de certification
F3	Développer des actions en partenariat, en réseau, et participer à la dynamique institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Données sur les contextes démographique, institutionnel, socioéconomique, sociologique, juridique, culturel - Cadre législatif et réglementaire - Outils et documents professionnels - Moyens matériels 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des partenaires, de leurs missions, des enjeux partenariaux - Identification de l'évolution des politiques sociales locales, nationales et européennes - Connaissance et mise en œuvre des conditions et des techniques d'animation d'un réseau (de professionnels ou autres) - Représentation de l'institution dans le cadre d'une délégation - Intégration dans une équipe de travail
F3	Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Données sur les contextes démographique, institutionnel, socioéconomique, sociologique, juridique, culturel - Cadre législatif et réglementaire - Outils et documents professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des obligations et contraintes institutionnelles, humaines, financières...
F1 F3	Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Données sur les contextes démographique, institutionnel, socioéconomique, sociologique, juridique, culturel - Cadre législatif et réglementaire - Outils et documents professionnels - Moyens matériels 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du contenu du contrat - Formalisation écrite - Validation hiérarchique
F2	Gérer les produits, les matériels, les équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Documentation professionnelle et technique - Contexte professionnel - Cadre réglementaire - Budget alloué - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'état des stocks - Organisation des stocks - Mise en œuvre de l'approvisionnement, du renouvellement - Planification de la maintenance des matériels, des équipements

Fonctions	Compétences	Moyens et ressources	Indicateurs de certification
F2	Assurer une veille de l'état des espaces de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Documentation professionnelle et technique - Contexte professionnel - Cadre réglementaire - Budget alloué - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la maintenance préventive - Repérage des dysfonctionnements, des dégradations et non-conformités des locaux, des équipements - Déclenchement des actions correctives : réparation, rénovation, remplacement
F3 F2	Planifier et/ou coordonner des activités au sein d'un service ou d'un établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte institutionnel - Cadre législatif et réglementaire - Outils et documents professionnels - Moyens matériels 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des activités à effectuer - Organisation des circuits en tenant compte des compétences, des contraintes et des objectifs définis - Proposition de méthodes de travail

Savoirs associés

Communication en langue étrangère

L'enseignement de « langue vivante étrangère » dans les sections de techniciens supérieurs Économie sociale et familiale se réfère aux dispositions de l'arrêté du 22 juillet 2008 (*Bulletin officiel de l'Éducation nationale* du 28 août 2008) fixant les objectifs, les contenus de l'enseignement et le référentiel des capacités du domaine de la langue vivante étrangère pour les brevets de technicien supérieur.

Objectifs

L'étude des langues vivantes étrangères contribue à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'individu.

Pour l'étudiant de section de techniciens supérieurs, cette étude est une composante de la formation professionnelle, et la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère constitue un atout important pour l'exercice de la profession. C'est pour cela que, compte tenu du développement considérable des échanges avec l'étranger, le choix d'une seconde langue à titre facultatif est vivement encouragé.

Sans négliger les activités langagières de compréhension et de production à l'écrit (comprendre, produire, interagir), on s'attachera plus particulièrement à développer les compétences orales (comprendre, produire, dialoguer) dans une langue de communication générale, tout en satisfaisant les besoins spécifiques à l'utilisation de la langue vivante dans l'exercice du métier.

Le niveau visé est celui fixé dans les programmes pour le cycle terminal (*BO hors série n° 7 du 28 août 2003*) en référence au cadre européen commun de référence pour les langues* : le niveau B2 pour la première langue vivante étudiée et le niveau B1 pour la seconde langue vivante étudiée, ici à titre facultatif. Cependant, selon les sections, le professeur pourra tenir compte de la diversité des étudiants en se fixant pour objectif la consolidation du niveau B1 avant de viser le niveau B2.

Dans le cadre européen commun de référence (CECRL), le niveau B1 est défini de la façon suivante :

« Un étudiant devient capable de comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé à propos de choses familières dans le travail, à l'école, dans la vie quotidienne. Il est en mesure dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue est parlée, de produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers. Il peut relater un événement, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement un raisonnement. »

Le niveau B2 est défini de la façon suivante :

« Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. »

Contenus

Grammaire

Au niveau B1, un étudiant peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et expressions fréquemment utilisées et associées à des situations plutôt prévisibles.

Au niveau B2, un étudiant a un assez bon contrôle grammatical et ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus.

La maîtrise opératoire des éléments morphologiques syntaxiques et phonologiques figurant au programme des classes de première et terminale constitue un objectif raisonnable. Il conviendra d'en assurer la consolidation et l'approfondissement.

* Cadre européen commun de référence pour les langues ; apprendre, enseigner, évaluer. Conseil de l'Europe 2001.

Lexique

La compétence lexicale d'un étudiant au niveau B1 est caractérisée de la façon suivante :

- étendue : possède un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases sur la plupart des sujets relatifs à sa vie quotidienne tels que la famille, les loisirs et les centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité ;
- maîtrise : montre une bonne maîtrise du vocabulaire élémentaire mais des erreurs sérieuses se produisent encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe.

Celle d'un étudiant au niveau B2 est caractérisée de la façon suivante :

- étendue : possède une bonne gamme de vocabulaire pour les sujets relatifs à son domaine et les sujets les plus généraux. Peut varier sa formulation pour éviter des répétitions fréquentes, mais des lacunes lexicales peuvent encore provoquer des hésitations et l'usage de périphrases ;
- maîtrise : l'exactitude du vocabulaire est généralement élevée, bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent sans gêner la communication.

Dans cette perspective, on réactivera le vocabulaire élémentaire de la langue de communication afin de doter les étudiants des moyens indispensables pour aborder les sujets généraux. C'est à partir de cette base consolidée que l'on pourra diversifier les connaissances, en fonction notamment des besoins spécifiques de la profession, sans que ces derniers n'occultent le travail indispensable concernant l'acquisition du lexique plus général lié à la communication courante.

Éléments culturels

Outre les particularités culturelles liées au domaine professionnel (écriture des dates, unités monétaires, unités de mesure, sigles, abréviations, heure, code vestimentaire, modes de communication privilégiés, gestuelle...), la formation intellectuelle des étudiants exige que l'enseignement dispensé soit ouvert et fasse une place importante à la connaissance des pratiques sociales et des contextes culturels au sein de l'entreprise et à l'extérieur.

On s'attachera donc à développer chez les étudiants la connaissance des pays dont ils étudient la langue (valeurs, contexte socioculturel, normes de courtoisie, us et coutumes, comportement dans le monde du travail, situation économique, politique, vie des entreprises...), connaissance indispensable à une communication efficace, qu'elle soit limitée ou non au domaine professionnel.

Niveau à atteindre dans les activités langagières

Les domaines pertinents pour l'enseignement/apprentissage des langues sont au nombre de quatre : personnel, public, éducationnel et professionnel. Afin d'éviter des redondances avec le programme du cycle terminal et de risquer ainsi de démotiver les futurs techniciens supérieurs, on s'attachera à développer les différentes activités langagières en relation avec le domaine professionnel. La prise en compte du domaine professionnel ne signifie pas pour autant que l'enseignement doive se limiter à l'apprentissage d'une communication utilitaire réduite à quelques formules passe-partout dans le monde du travail ou au seul accomplissement de tâches professionnelles ou encore à l'étude exclusive de thèmes étroitement liés à la section. Tout thème qui permettra aux étudiants de mieux comprendre la culture du pays dont ils étudient la langue pourra être abordé à condition qu'il reste pertinent à la section*.

Production orale générale

Niveau à atteindre pour la langue facultative

B1 : peut assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.

* Le thème de la pollution en tant que tel n'offre pas grand intérêt, mais la prise en compte de ce phénomène par les industries est pertinente.

Niveau à atteindre pour la langue obligatoire

B2 : peut méthodiquement développer une présentation, une description ou un récit soulignant les points importants et les détails pertinents à l'aide d'exemples significatifs. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d'intérêt. Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent, bien qu'il puisse y avoir quelques sauts dans une longue intervention.

Compétence phonologique

B1 : la prononciation est clairement intelligible, même si un accent étranger est quelquefois perceptible et que des erreurs de prononciation se produisent occasionnellement.

B2 : a acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles.

Le tableau 1 page 36 met en parallèle des tâches de la vie professionnelle auxquelles les futurs techniciens supérieurs pourront être confrontés dans l'exercice de leur métier, les niveaux attendus pour la réalisation de ces tâches dans la langue obligatoire et la langue facultative, ainsi que quelques apprentissages qu'il conviendra de mettre en place. Ces derniers sont signalés en complément de savoirs, savoir-faire et stratégies à maîtriser quelle que soit la tâche de production orale :

- planifier ce qu'il veut dire et mobiliser les moyens linguistiques indispensables ;
- s'exprimer de façon intelligible en respectant prononciation, accents de mots, de phrase, rythme, intonation ;
- utiliser périphrases et paraphrases pour compenser des lacunes lexicales et structurales ;
- reformuler une idée pour la rendre plus claire ;
- corriger lapsus et erreurs après en avoir pris conscience ou s'ils ont débouché sur un malentendu.

Interaction orale générale

Niveau à atteindre pour la langue facultative

B1 : peut exploiter avec souplesse une gamme étendue de langue simple pour faire face à la plupart des situations susceptibles de se produire au cours d'un voyage. Peut aborder sans préparation une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur des sujets familiers, d'intérêt personnel ou pertinents pour la vie quotidienne (par exemple, la famille, les loisirs, le travail, les voyages et les faits divers).

Niveau à atteindre pour la langue obligatoire

B2 : peut communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une interaction soutenue avec des locuteurs natifs soit tout à fait possible sans entraîner de tension de part ou d'autre. Peut mettre en valeur la signification personnelle de faits et d'expériences, exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments.

Le tableau 2 page 37 met en parallèle des tâches de la vie professionnelle auxquelles les futurs techniciens supérieurs pourront être confrontés dans l'exercice de leur métier, les niveaux attendus pour la réalisation de ces tâches dans la langue obligatoire et la langue facultative, ainsi que quelques apprentissages qu'il conviendra de mettre en place.

Compréhension générale de l'oral

Niveau à atteindre pour la langue facultative

B1 : peut comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement au travail, à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts.

Niveau à atteindre pour la langue obligatoire

B2 : peut comprendre les idées principales d'interventions complexes du point de vue du fond et de la forme, sur un sujet concret ou abstrait et dans une langue standard, y compris des discussions techniques dans son domaine de spécialisation. Peut suivre une intervention d'une certaine longueur et une argumentation complexe à condition que le sujet soit assez familier et que le plan général de l'exposé soit indiqué par des marqueurs explicites.

Le tableau 3 page 38 met en parallèle des tâches de la vie professionnelle auxquelles les futurs techniciens supérieurs pourront être confrontés dans l'exercice du métier, les niveaux attendus pour la réalisation de ces tâches dans la langue obligatoire et la langue facultative, ainsi que quelques apprentissages particulièrement pertinents pour les tâches annoncées. Ces derniers sont signalés en complément de savoirs, savoir-faire et stratégies à maîtriser quelle que soit la tâche de compréhension de l'oral :

- anticiper la teneur du message à partir d'indices situationnels ou de la connaissance préalable que l'on a du sujet traité de façon à en identifier la fonction et à orienter son écoute ;
- déduire des informations des éléments périphériques (bruits de fond, voix, ton, images...) ;
- émettre des hypothèses et prédire ce qui va suivre à partir des données de la situation afin de libérer sa mémoire à court terme ;
- stocker en mémoire les éléments perçus sous une forme résumée et les utiliser pour comprendre la suite ;
- repérer les éléments porteurs de sens pour segmenter la chaîne sonore et faire des hypothèses de sens ;
- repérer les éléments spatiotemporels pour reconstruire la géographie ou la chronologie des événements ;
- repérer les liens logiques pour comprendre les tenants et les aboutissants d'une situation ;
- repérer les différents locuteurs et leurs relations ;
- interpréter les éléments rhétoriques du discours pour percevoir le ton et le point de vue ;
- repérer et interpréter les données relevant du domaine culturel pour mettre la situation en perspective ;
- émettre des hypothèses de sens à partir des éléments repérés et les confirmer ou les infirmer si nécessaire ;
- inférer le sens des mots inconnus ou mal perçus d'après le contexte ou en se référant à son expérience.

Bien que les activités langagières de compréhension et de production écrites ne soient pas prioritaires ni évaluées dans le cadre du CCF, les textes donnés à comprendre ou à produire ne doivent pas disparaître de l'enseignement. En effet, selon le poste qu'il occupera, le technicien supérieur pourra avoir besoin de comprendre des notices, règlements, brefs articles relatifs à un sujet dans son domaine de spécialité ou à rédiger des notes, des messages, des courriers. Les paragraphes *Compréhension générale de l'écrit* et *Production et interaction écrites* donnent quelques exemples de tâches.

Compréhension générale de l'écrit

Niveau à atteindre pour la langue facultative

B1 : peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.

Niveau à atteindre pour la langue obligatoire

B2 : peut lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective. Possède un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes.

Le tableau 4 page 39 met en parallèle des tâches de la vie professionnelle auxquelles les futurs techniciens supérieurs pourront être confrontés dans l'exercice de leur métier, les niveaux attendus pour la réalisation de ces tâches dans la langue obligatoire et la langue facultative, ainsi que quelques apprentissages particulièrement pertinents pour les tâches annoncées. Ces derniers sont signalés en complément de savoirs, savoir-faire et stratégies à maîtriser quelle que soit la tâche de compréhension de l'écrit :

- identifier le type d'écrit ;
- adapter sa méthode de lecture au texte et à l'objectif de lecture (informations recherchées, par exemple) ;
- anticiper la teneur du texte à partir de la connaissance préalable que l'on a du sujet et des éléments périphériques (iconographie, type de texte, titre, présentation...) ;

- adopter une attitude active afin de développer les attentes adéquates (se poser des questions, explorer des champs lexicaux) ;
- lire par unité de sens ;
- repérer la structure du texte ;
- repérer tous les mots connus et les mots transparents ;
- émettre des hypothèses à partir des éléments repérés et des données de la situation ;
- modifier une hypothèse lorsqu'elle est erronée ;
- retrouver les phrases minimales afin d'accéder rapidement à la compréhension de l'essentiel ;
- repérer les phrases clés afin d'accéder à l'essentiel par une lecture survol ;
- repérer les éléments spatiotemporels pour reconstruire la géographie ou la chronologie des événements ;
- repérer les liens logiques pour comprendre les tenants et les aboutissants d'une situation ;
- repérer les différentes personnes mentionnées et leurs fonctions ;
- reconstruire le sens à partir des éléments repérés ;
- savoir identifier les intentions et le point de vue de l'auteur, savoir distinguer les faits des opinions ;
- inférer le sens des mots inconnus d'après le contexte ou en se référant à son expérience.

Production et interaction écrites

Niveau à atteindre pour la langue facultative

B1 : peut écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire.

Peut écrire des notes et lettres personnelles pour demander ou transmettre des informations d'intérêt immédiat et faire comprendre les points qu'il/elle considère importants.

Niveau à atteindre pour la langue obligatoire

B2 : peut écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses ; peut utiliser avec efficacité une grande variété de mots de liaison pour marquer clairement les relations entre les idées ; peut relater des informations et exprimer des points de vue par écrit et s'adapter à ceux des autres.

Le tableau 5 page 40 regroupe les activités de production et d'interaction écrites. Il met en parallèle des tâches de la vie professionnelle auxquelles les futurs techniciens supérieurs pourront être confrontés dans l'exercice de leur métier, les niveaux attendus pour la réalisation de ces tâches dans la langue obligatoire et la langue facultative, ainsi que quelques apprentissages particulièrement pertinents pour les tâches annoncées.

Tableau 1 – activité langagière : production orale en continu

Tâches professionnelles* (exemples)	Niveaux	Savoirs, savoir-faire, stratégies (exemples)
Annoncer une décision prise par un cadre dirigeant ou le chef d'entreprise	<p>B1 Peut faire de très brèves annonces préparées même avec une intonation et un accent étrangers.</p> <p>B2 Peut faire des annonces sur la plupart des sujets avec clarté et spontanéité.</p>	<p>Parmi les apprentissages à maîtriser pour mener à bien une tâche de production orale, certains seront particulièrement utiles ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> – respecter l'information à transmettre ; – adapter l'annonce au contexte et à l'auditoire.
<p>Présenter oralement une entreprise, un processus de fabrication, un poste de travail, un produit, une machine, un règlement intérieur, un CV</p> <p>Rendre compte d'un travail réalisé ou d'un stage à l'étranger</p>	<p>B1 Peut faire une description directe et non compliquée en la présentant comme une succession linéaire de points.</p> <p>B2 Peut faire une description claire, structurée et détaillée.</p>	<p>Parmi les apprentissages à maîtriser pour mener à bien une tâche de production orale, certains seront particulièrement utiles ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> – rendre le propos clair par des synthèses partielles, la mise en évidence des parties de l'exposé, le recours à des illustrations ou graphiques ; – rendre l'auditoire actif en suscitant des demandes d'élucidation, d'explication complémentaire.
<p>Argumenter une décision personnelle dans le cadre de son activité professionnelle, un choix, un point de vue</p> <p>Justifier une façon de faire</p> <p>Expliquer à des collègues les raisons d'une décision prise par un supérieur, de l'acceptation ou du rejet d'une proposition, les avantages et les inconvénients d'un produit, d'une option, d'une façon de faire, d'une solution à un problème de conception</p>	<p>B1 Peut développer une argumentation suffisamment pour être compris. Peut donner brièvement raisons et explications relatives à des opinions, projets et actions. Peut faire un exposé simple, direct et préparé et sait expliciter les points importants avec précision.</p>	<p>Parmi les apprentissages à maîtriser pour mener à bien une tâche de production orale, certains seront particulièrement utiles ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> – faire une présentation organisée : mettre en évidence les avantages et les inconvénients d'une option ; – savoir s'exprimer à partir de notes succinctes ; – savoir rapporter des données chiffrées (proportions, dates...) ; – savoir hiérarchiser les informations de manière à établir un plan cohérent ; – savoir souligner les relations logiques dans le discours (changement d'orientation, compléments, exemples) ; – connaître les formes linguistiques utiles pour argumenter (expression de l'opinion, de l'accord/désaccord, du contraste, de la cause, de la

Tâches professionnelles* (exemples)	Niveaux	Savoirs, savoir-faire, stratégies (exemples)
		conséquence...).
	B2 Peut développer une argumentation claire avec arguments secondaires et exemples pertinents. Peut enchaîner des arguments avec logique. Peut expliquer un point de vue sur un problème en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses.	

* Les types de discours figurent en gras. Le professeur veillera à prévoir un entraînement pour ces types de discours, par le biais de tâches scolaires qui, tout en prenant en compte le domaine professionnel, ne s'y limitent pas étroitement. On pourra tout aussi bien entraîner les étudiants à la présentation orale d'une activité spécifique par une simulation ou par un entraînement systématique à la présentation orale d'une tâche scolaire, d'un dossier ou d'un document étudié en classe.

Tableau 2 – activité langagière : interaction orale

Tâches professionnelles (exemples)	Niveaux	Savoirs, savoir-faire, stratégies (exemples)
Participer à un entretien dans le cadre d'une recherche de stage ou de formation à l'étranger	B1 Peut répondre aux questions mais peut avoir besoin de faire répéter. Peut exprimer poliment accord ou désaccord, donner brièvement raisons et explications, fournir des renseignements concrets mais avec une précision limitée. B2 Peut répondre aux questions avec aisance. Peut prendre l'initiative lors d'un entretien en résumant ce qu'il a compris et en approfondissant les réponses intéressantes.	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir intervenir sur des sujets appropriés de façon à entretenir une conversation informelle n'entraînant aucune tension – Savoir intervenir de manière adéquate en utilisant les moyens d'expression appropriés – Savoir commencer un discours, prendre la parole au bon moment et terminer la conversation quand on le souhaite même si c'est parfois sans élégance – Savoir varier la formulation de ce que l'on souhaite dire – Savoir expliciter une idée, un point précis, corriger une erreur d'interprétation, apporter un complément d'information – Savoir formuler une demande, donner une information, exposer un problème – Savoir poser des questions pour vérifier que l'on a compris ce que le locuteur voulait dire et faire clarifier les points équivoques – Savoir utiliser des expressions toutes faites pour gagner du temps, pour formuler son

Tâches professionnelles (exemples)	Niveaux	Savoirs, savoir-faire, stratégies (exemples)
		<p>propos et garder la parole</p> <ul style="list-style-type: none"> – Savoir soutenir la conversation sur un terrain connu en confirmant sa compréhension, en invitant les autres à participer... – Savoir s'adapter aux changements de sujet, de style et de tons rencontrés normalement dans une conversation.
<p>Communiquer au téléphone ou en face à face avec</p> <ul style="list-style-type: none"> – un client, – un fournisseur, – un collègue étranger un prestataire (transporteur, hôtel), – un étranger, <p>pour</p> <ul style="list-style-type: none"> – s'informer, – renseigner, – obtenir des biens et des services, – réaliser une tâche, – organiser une activité, un déplacement, – résoudre un problème concret, – recevoir des instructions et en demander, – recevoir une réclamation, – négocier, – établir un contact social, – échanger des idées. 	<p>B1</p> <p>Peut échanger avec assurance un grand nombre d'informations sur des sujets courants.</p> <p>Peut discuter la solution de problèmes, transmettre une information simple et directe et demander plus de renseignements et des directives détaillées. Peut prendre rendez-vous, gérer une plainte, réserver un voyage ou un hébergement et traiter avec des autorités à l'étranger.</p> <p>B2</p> <p>Peut transmettre avec sûreté une information détaillée, décrire de façon claire une démarche et faire la synthèse d'informations et d'arguments et en rendre compte. Peut gérer une négociation pour trouver une solution à un problème (plainte, recours).</p>	<p><i>Cf. ci-dessus.</i></p>

Tableau 3 – activité langagière : compréhension de l'oral

Tâches professionnelles (exemples)	Niveaux	Savoirs, savoir-faire, stratégies (exemples)
<p>Comprendre une information ou une demande d'information en face à face ou au téléphone pour se renseigner, s'informer ou réagir en conséquence dans le cas par exemple d'une réclamation*</p>	<p>B1</p> <p>Peut comprendre l'information si la langue est standard et clairement articulée.</p> <p>Peut suivre les points principaux d'une discussion conduite dans une langue simple.</p> <p>B2</p> <p>Peut comprendre en détail les explications données au téléphone ainsi que le ton adopté par l'interlocuteur et son humeur.</p> <p>Peut suivre une conversation qui se déroule à vitesse normale mais doit faire efforts.</p>	<p>Parmi les apprentissages pertinents pour toute tâche de compréhension, certains seront particulièrement utiles comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> – anticiper la teneur du message à partir d'indices situationnels ou de la connaissance préalable que l'on a du sujet de la conversation à tenir de façon à orienter son écoute ; – déduire des informations des éléments périphériques (bruits de fond, voix, ton...).

Tâches professionnelles (exemples)	Niveaux	Savoirs, savoir-faire, stratégies (exemples)
<p>Comprendre des annonces et des messages oraux dans un lieu public ou sur un répondeur pour s’orienter, obtenir des renseignements.</p> <p>Comprendre des consignes pour effectuer une tâche, ou des consignes de sécurité ou un mode d’emploi ou un règlement ou une procédure à suivre.</p>	<p>B1 Peut comprendre en détail des informations techniques simples.</p> <p>B2 Peut comprendre en détail annonces et messages courants à condition que la langue soit standard et le débit normal.</p>	<p>Parmi les apprentissages pertinents pour toute tâche de compréhension, certains seront particulièrement utiles comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> – pour des annonces <ul style="list-style-type: none"> • repérer les informations essentielles dans un environnement sonore bruyant (cas d’annonces dans des lieux publics) ; • repérer les marqueurs indiquant un ordre d’exécution (<i>tout d’abord, ensuite, après avoir fait ceci, enfin...</i>) ; • repérer les données chiffrées (dates, heures, porte, quai, numéro de train ou de vol), – pour des consignes <ul style="list-style-type: none"> • maîtriser les formes verbales utiles (impératifs, infinitifs). <p>Parmi les apprentissages pertinents pour toute tâche de compréhension, certains seront particulièrement utiles comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> – déduire des informations des éléments périphériques (bruits de fond, voix, ton, images...) ; – repérer les différents locuteurs et leurs relations.
<p>Comprendre des émissions de radio ou de télévision par exemple en relation avec le domaine professionnel pour s’informer</p>	<p>B1 Peut comprendre les points principaux.</p> <p>B2 Peut comprendre le contenu factuel et le point de vue adopté dans des émissions de télévision ou des vidéos relatives à son domaine d’intervention.</p>	<p>Parmi les apprentissages pertinents pour toute tâche de compréhension, certains seront particulièrement utiles comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> – déduire des informations des éléments périphériques (bruits de fond, voix, ton, images...) ; – repérer les différents locuteurs et leurs relations.

* Dans cette tâche d’interaction, c’est la partie compréhension qui est traitée ici. Pour la partie expression, se reporter à la tâche correspondante dans le tableau 2 : interaction orale.

Tableau 4 – activité langagière : compréhension de documents écrits

Tâches professionnelles (exemples)	Niveaux	Savoirs, savoir-faire, stratégies (exemples)
<p>Lire de courts écrits quotidiens (documents d’entreprise, des instructions, notice, publicité) pour trouver une information ou exécuter une tâche</p> <p>Parcourir de la documentation pour trouver des informations, accomplir une tâche ou faire une synthèse</p>	<p>B1 Peut comprendre l’essentiel et prélever les informations pertinentes nécessaires à une réutilisation, les classer à condition que les documents soient courts et directs. Peut comprendre le mode d’emploi d’un appareil, le mode opératoire d’un logiciel s’il est direct, non complexe et clairement rédigé.</p>	<p>On insistera sur les apprentissages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – adapter sa méthode de lecture au texte et à l’objectif de lecture (informations recherchées par exemple) ; – repérer les phrases clés afin d’accéder à l’essentiel par une lecture survol ; – retrouver les phrases minimales afin d’accéder rapidement à la compréhension de l’essentiel. <p>Pour la correspondance :</p> <ul style="list-style-type: none"> – repérer expéditeur, destinataire ; – identifier le problème posé.

Tâches professionnelles (exemples)	Niveaux	Savoirs, savoir faire, stratégies (exemples)
	<p>B2 Peut comprendre dans le détail des instructions longues et complexes (mode d'emploi, consignes de sécurité, description d'un processus ou d'une marche à suivre). Peut exploiter des sources d'information multiples afin de sélectionner les informations pertinentes et d'en faire la synthèse.</p>	
<p>Lire des articles de presse et des documents divers (témoignages, reportage) en relation ou non avec l'activité de l'entreprise pour s'informer au sujet du pays étranger</p>	<p>B1 Reconnaître les points significatifs dans un article de journal direct et non complexe.</p> <p>B2 Identifier rapidement le contenu et la pertinence d'une information, obtenir des renseignements dans des articles spécialisés, comprendre des articles sur des problèmes contemporains et dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue.</p>	<p>On insistera sur les apprentissages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – prendre rapidement connaissance du contenu d'un article grâce au titre, au sous-titre, au paragraphe introductif et à la conclusion ; – repérer les phrases clés afin d'accéder à l'essentiel par une lecture survol ; – retrouver les phrases minimales afin d'accéder rapidement à la compréhension de l'essentiel ; – savoir identifier les intentions de l'auteur et distinguer les faits des opinions.

Tableau 5 – activité langagière : production et interaction écrites

Tâches professionnelles (exemples)	Niveaux	Savoirs, savoir-faire, stratégies (exemples)
<p>Rédiger des documents professionnels de base (courriel, lettre) pour communiquer avec des clients, des fournisseurs ou des prestataires</p>	<p>B1 Peut apporter une information directe.</p> <p>B2 Peut rédiger des courriers de façon structurée en soulignant ce qui est important et en faisant des commentaires. Peut également rédiger une lettre de motivation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Connaître les différents types de courriers : structure, présentation, mise en page – Disposer de modèles textuels de référence intériorisés – Savoir écrire les dates – Savoir utiliser les formules d'usage – Savoir développer une argumentation claire avec arguments secondaires et exemples pertinents, savoir enchaîner des arguments avec logique, savoir faire une contre-proposition – Contrôler sa production <i>a posteriori</i>

Tâches professionnelles (exemples)	Niveaux	Savoirs, savoir-faire, stratégies (exemples)
Rédiger des notes et des messages à destination d'un collègue, d'un service, d'un ouvrier pour transmettre des informations, donner des consignes	B1* Peut prendre un message concernant une demande d'information, l'explication d'un problème. Peut laisser des notes qui transmettent une information simple et immédiatement pertinente à des employés, des collaborateurs, des collègues, un supérieur... en communiquant de manière compréhensible les points qui lui semblent importants.	<ul style="list-style-type: none"> - Formuler de façon concise - Mettre en évidence l'essentiel
Rédiger un compte rendu ou une synthèse d'informations à partir de sources diverses	B1 Peut résumer une source d'information factuelle et donner son opinion. B2 Peut synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses (orales et/ou écrites pour en rendre compte).	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des notes organisées - Rédiger de façon hiérarchisée à partir de notes - Synthétiser en fonction d'axes prédéterminés - Savoir faire ressortir les articulations du discours : marques des enchaînements logiques d'une partie à une autre, d'une sous-partie à une autre, marque de la concession, du contraste - Contrôler sa production <i>a posteriori</i> pour corriger les erreurs, utiliser des reformulations en cas de difficulté

* Il n'existe pas de description pour le niveau B2. C'est donc le descripteur pour le niveau B1 qui est pris comme référence.

Module 1 – conseil et expertise technologiques

- 1.1 Santé – Alimentation – Hygiène
- 1.2 Sciences physiques et chimiques appliquées
- 1.3 Habitat – Logement
- 1.4 Économie – Consommation
- 1.5 Méthodologie d'investigation

1.1 Santé – Alimentation – Hygiène

Objectifs et démarche pédagogique

L'enseignement de « Santé – Alimentation – Hygiène », assuré par un professeur de biotechnologies, a pour objectif fondamental de donner aux titulaires du diplôme, dans ces disciplines, les bases scientifiques qui leur permettront :

- d'avoir une compréhension globale du fonctionnement de l'organisme humain et donc d'en développer une vision intégrée ;
- de connaître l'influence des facteurs environnementaux (au sens large) sur ce fonctionnement et d'en mesurer l'importance et les conséquences en termes de santé publique.

Bases scientifiques indispensables pour que les titulaires du diplôme, dans leur activité professionnelle, puissent, en particulier :

- informer, conseiller en matière d'hygiène de vie ou orienter vers des personnels spécialisés les publics rencontrés ;
- former les personnels au respect des exigences en matière de sécurité biologique.

Ce programme n'a pas pour objectif de former de futurs biologistes ou diététiciens et n'entre pas dans le détail des mécanismes, au niveau moléculaire ou cellulaire. Les approches biochimiques ou cellulaires, nécessaires, sont cependant limitées aux connaissances indispensables à la compréhension des fonctions.

Ce programme se doit d'être cependant suffisamment approfondi pour constituer chez les titulaires du diplôme un socle solide et maîtrisé de connaissances en sciences biologiques. En effet, cet enseignement doit leur donner :

- le recul critique qui permet de décrypter les informations disponibles et de les exploiter ;
- la capacité à expliquer, présenter et transmettre, dans un langage adapté au public, des phénomènes ou processus biologiques ;
- les bases nécessaires pour pouvoir (dans le cadre de la formation continue par exemple), en fonction de leur parcours professionnel, approfondir certains domaines ou suivre l'évolution des connaissances et des concepts,

toutes choses qui ne peuvent être acquises qu'à partir d'un ensemble de connaissances assimilées et structurées.

Les démarches pédagogiques employées devront prendre en compte et s'appuyer sur les acquis des étudiants, dont certains, titulaires d'un baccalauréat S ou ST2S, ont suivi une formation conséquente en biologie. Cette prise en compte peut aller jusqu'à choisir de ne pas traiter, ou de traiter sous forme de simples rappels, certaines parties du programme. Inversement, pour les étudiants n'ayant pas suivi d'enseignement de biologie en première et terminale, des adaptations, sous forme de renforcement horaire, sont conseillées.

De nombreux liens apparaissent entre les différentes parties de ce programme ; les choix dans la présentation des notions et dans la progression pédagogique peuvent donc retenir un autre ordre que celui du programme, qui n'est qu'indicatif, comme l'est la répartition horaire suggérée.

Au-delà de l'acquisition de savoirs, cet enseignement doit contribuer à développer chez les étudiants des compétences essentielles à leur future activité professionnelle ; c'est pourquoi il intègre recherches documentaires, analyse et exploitation de documents, exposés et travaux de groupe.

Les liens de certains chapitres avec d'autres enseignements du programme de ce BTS sont également évidents. Un enseignement cloisonné de ce programme « Santé – Alimentation – Hygiène » n'aurait pas de sens : une coordination et un travail en commun avec des disciplines comme les sciences humaines ou les sciences et technologies de l'habitat et de l'environnement sont incontournables.

Prérequis

Note – Cet enseignement concernant les niveaux d'organisation n'est dispensé qu'aux étudiants n'ayant pas suivi d'enseignement de biologie en première et terminale.

Connaissances à acquérir

Les niveaux d'organisation du corps humain	
Les différents niveaux d'organisation : appareils et organes ; tissus ; cellules et biomolécules	
Biomolécules	Classification, exemples, principales propriétés physicochimiques*
Cellules	Structure et ultrastructure ; compartimentation cellulaire ; échanges avec le milieu extracellulaire
Tissus	Tissus conjonctif et épithélial : structure, fonctions, exemples
Organes et appareils	

* L'étude structurale des biomolécules se limite au minimum indispensable pour pouvoir comprendre les propriétés physicochimiques et biologiques de ces molécules.

Programme

Connaissances à acquérir

1.1.1 Éléments de biologie cellulaire et moléculaire	
Éléments de biologie cellulaire et moléculaire	
Le cycle cellulaire	Interphase et mitose* Apoptose : définition et importance physiologique Dérèglements de la régulation du cycle cellulaire : cancérisation
Énergétique cellulaire	ATP : rôle et synthèse Devenir des nutriments énergétiques dans les cellules : dégradation et mise en réserve

* L'étude détaillée des étapes de la mitose est exclue.

1.1.2 Anatomie et physiologie humaines : étude de quelques grandes fonctions*	
Fonctions de relation	
<p>Système nerveux</p> <ul style="list-style-type: none"> – Anatomie et organisation fonctionnelle – Neurone et tissu nerveux – Quelques aspects de la physiologie du système nerveux 	<p>Système nerveux central et périphérique Système nerveux somatique et végétatif</p> <p>Structure et propriétés du neurone Récepteurs sensoriels Transmission synaptique Principaux neuromédiateurs</p> <p>Système sensoriel et organes des sens Douleur Activité réflexe Sommeil Récompense et plaisir Environnement et prévention (bruits...)</p>
<p>Appareil squelettique</p> <ul style="list-style-type: none"> – Système osseux : os, cartilages, tissu osseux – Squelette : structure et fonctions 	<p>Structure Ostéogenèse et ostéolyse : rôles dans la croissance et le remaniement osseux ; régulation (hormones)</p>
<p>Appareil musculaire squelettique strié</p> <ul style="list-style-type: none"> – Anatomie et organisation du système musculaire – La fibre musculaire striée – La contraction musculaire – Pathologies de l'appareil locomoteur 	<p>Différents types de muscles (sur les plans anatomique et fonctionnel – agonistes et antagonistes) Relation avec le squelette et rôle dans les mouvements volontaires</p> <p>Structure, ultrastructure et propriétés</p> <p>À l'échelle de la fibre et à l'échelle d'un muscle Aspects mécaniques, moléculaires** et énergétiques Déclenchement de la contraction musculaire</p> <p>Pathologies liées à la vie quotidienne et professionnelle (troubles musculosquelettiques) Mesures de prévention</p>

1.1.2 Anatomie et physiologie humaines : étude de quelques grandes fonctions	
Fonctions de nutrition	
Système cardiovasculaire : le cœur et la circulation sanguine – Anatomie et histologie de l'appareil cardiovasculaire – La révolution cardiaque – La circulation sanguine et la pression artérielle	Cœur ; vaisseaux sanguins : différents types, structures et fonctions Différentes phases (rôles du myocarde et des valvules) Fréquence et débit cardiaques Schéma général de la circulation La pression artérielle : définition, origine, fonction, mesure, variations physiologiques, régulation Prévention des maladies cardiovasculaires
Système lymphatique ; compartiments liquidiens de l'organisme ; milieu intérieur	
Système respiratoire et respiration – Anatomie de l'appareil respiratoire – Ventilation pulmonaire – Les gaz respiratoires – Pathologies respiratoires : exemples	Voies conductrices et zones d'échange Mécanique ventilatoire, volumes respiratoires Échanges gazeux pulmonaires et tissulaires ; transports des gaz dans le sang Pathologies de type allergique et infectieux ; influence des conditions de vie (habitat, environnement professionnel...) et règles de prévention

* Dans chacun des chapitres suivants, l'étude anatomique est limitée aux notions nécessaires pour comprendre les mécanismes physiologiques présentés. Ces mêmes mécanismes physiologiques ne font pas l'objet d'une étude approfondie aux niveaux moléculaire et cellulaire. L'étude des fonctions physiologiques a pour finalité de donner aux titulaires du diplôme une vision intégrée du fonctionnement de l'organisme. Il s'agira donc de replacer chaque élément cellulaire, tissu ou organe étudié dans un contexte plus général et de mettre en perspective chaque fonction abordée dans l'organisme entier. L'accent est systématiquement mis sur les moyens de prévenir les pathologies (hygiène, comportements...).

** Là encore, l'étude de la contraction aux niveaux cellulaire et moléculaire se limite aux bases indispensables à une bonne compréhension du fonctionnement musculaire de l'organisme.

1.1.3 Alimentation et nutrition	
Les aliments	
Définition, nature, propriétés des aliments Principaux groupes d'aliments Sécurité sanitaire des aliments ; le risque alimentaire Réglementation en matière de sécurité sanitaire et d'information nutritionnelle	
Besoins et apports nutritionnels	
Besoins nutritionnels	Différentes catégories de besoins, aspects quantitatifs et qualitatifs, variations en fonction de l'état physiologique
Apports nutritionnels ; rations alimentaires ; menus	

1.1.3 Alimentation et nutrition	
Appareil digestif, digestion et absorption	
Organisation et anatomie de l'appareil digestif Digestion et absorption	Conséquences d'une alimentation déséquilibrée
Comportements alimentaires	
Déterminants du comportement alimentaire	
Dérèglements et pathologies	Obésité, surpoids, insuffisance des apports, TGCA* (en lien avec l'addictologie)...
Alimentation familiale, restauration collective	
Maîtrise du coût de l'alimentation et recherche d'une alimentation familiale équilibrée	
Achats alimentaires en collectivité	Quantités à commander, cahier des charges, gestion des stocks...
Modes de distribution des repas	Liaisons chaude et froide

* TGCA : troubles graves du comportement alimentaire.

1.1.4 Nutrition et santé	
Définitions et exemples	
Santé, santé publique, indicateur de santé, déterminant de santé, veille sanitaire	Nutrition, exemple de déterminant de santé Indicateurs de santé relatifs à l'alimentation et à la nutrition
Prévention et promotion de la santé	Différents niveaux de prévention Actions de prévention et de promotion de la santé en matière de nutrition
Éducation pour la santé	Exemples d'actions mises en place dans le domaine de la nutrition
La nutrition, un enjeu de santé publique	
Les déséquilibres alimentaires	Conséquences en matière de santé et de santé publique
La politique de santé publique en matière de nutrition	Présentation du programme en vigueur (programme national nutrition –santé PNNS) : repères de consommation ; objectifs prioritaires et spécifiques

1.1.5 Unité de l'organisme et maintien de son intégrité	
Maintien de l'homéostasie	
Système endocrinien – Principales glandes et hormones	Thyroïde et parathyroïdes ; surrénales ; tube digestif...
– Système neuroendocrinien	Complexe hypothalamohypophysaire Boucle de régulation
Le métabolisme énergétique et sa régulation	Interrelations glucides/lipides/protides Régulation de la glycémie (hormones mises en jeu en fonction des états physiologiques)
Défense de l'organisme : le système immunitaire	
Système immunitaire ; organes primaires et secondaires	
Immunité naturelle, non spécifique	Barrière cutanéomuqueuse Réaction inflammatoire

1.1.5 Unité de l'organisme et maintien de son intégrité	
Immunité spécifique, acquise – à médiation humorale – à médiation cellulaire – vaccination	Anticorps : structure, synthèse, rôles Application : immunité anti-infectieuse Principes, importance et intérêt, calendrier vaccinal
Dysfonctionnements du système immunitaire	Réactions d'hypersensibilité immédiate ; allergies de contact ; facteurs favorisants Immunodépression

1.1.6 Éléments de pharmacologie et de toxicologie	
Éléments de toxicologie	
Substance toxique	Définition et exemples Mécanismes d'action (exemples) ; courbe dose-effet
Différentes formes de toxicité	À partir d'exemples : toxicité aiguë, subaiguë et chronique Effets cancérogène, mutagène, tératogène
Notions sur la réglementation en matière de substances utilisées dans l'alimentation (additifs alimentaires), dans la vie quotidienne (produits d'entretien...)	
Éléments de pharmacologie	
Le médicament	Définitions, principales formes galéniques Spécificité du produit médicament
Administration d'un médicament	Voies d'administration et posologie
Informations réglementaires sur les spécialités pharmaceutiques – Emballage – Notice informative	Études menées (travaux dirigés) à partir d'exemples d'emballage et de notices, en lien avec les acquis du cours de physiologie

1.1.7 Éléments d'addictologie	
Les addictions – Addictions aux substances psychoactives – Addictions comportementales	Définition Inventaire Comportements de consommation (usage, mésusage...) Exemples en lien avec le module 2
Prévention des addictions	Dispositif

1.1.8 Les différentes étapes de la vie	
Reproduction et grossesse : maîtrise et prévention des risques	
Les infections sexuellement transmissibles	Anatomie des appareils génitaux Voies de contamination Principales IST, conséquences pathologiques Règles de prévention
Les principales infections à transmission maternofoetale : rubéole, toxoplasmose, infection par le VIH, hépatites	Principales étapes du développement embryonnaire et foetal Rôles du placenta Transmission au fœtus Conséquences pathologiques (embryopathies et fœtopathies) Prévention
Surveillance médicale de la grossesse ; hygiène de vie pendant la grossesse et en cas d'allaitement	Modifications physiologiques de la grossesse
Maîtrise de la reproduction	Méthodes contraceptives AMP (aide médicale à la procréation)
Croissance et développement, vieillissement	
Croissance et développement – Croissance somatique – Développement psychomoteur	Développement staturopondéral Facteurs de la croissance : hormonaux, nutritionnels... Indicateurs de suivi (carnet de santé) Définition Principales phases Facteurs influençant le développement
La puberté et l'adolescence	Modifications physiologiques et morphologiques Aspects psychologiques en lien avec le module 2
Le processus de vieillissement	Étapes et caractères du vieillissement Notion de vieillissement différentiel Facteurs du vieillissement : biologiques, génétiques, psychologiques... Conséquences : sensibilité au stress, perte d'autonomie, dépendance...
La fin de vie et la mort	

1.1.9 Microbiologie appliquée à l'alimentation et à l'hygiène	
Microorganismes et environnement	
Flores microbiennes et relation entre microorganismes et êtres vivants	Saprophytisme, commensalisme, parasitisme Flores des milieux ambiants Flores commensales de l'homme
Microorganismes et aliments	
Mécanismes d'altération des aliments – Altération de la qualité sanitaire – Altération de la qualité marchande	Croissance et nutrition : besoins nutritifs, courbe de croissance, influence des facteurs physicochimiques sur la croissance Exemples Exemples
Conservation et stabilisation des aliments	Agents physiques Agents chimiques

1.1.9 Microbiologie appliquée à l'alimentation et à l'hygiène	
Microorganismes, virus et infections	
Virus	Structure Multiplication virale Notion de parasite obligatoire Infection virale respiratoire
Microorganismes et infections	Pouvoir pathogène et ses facteurs (invasif, toxino-gène) Rôles du terrain et de l'environnement Transmission des maladies infectieuses
Microorganismes, virus et infections	
Prévention des contaminations	Hygiène des logements et locaux professionnels, du matériel, des résidents et du personnel
Élimination des microorganismes	Agents physiques (filtration, chaleur) Agents chimiques (détergents, antiseptiques, désinfectants, antibiotiques)

1.2 Sciences physiques et chimiques appliquées

Finalité

Le programme de sciences physiques et chimiques appliquées est élaboré pour apporter une réponse aux besoins réels des étudiants de cette filière professionnelle : il est en cohérence avec le référentiel des activités professionnelles établi par les membres de la profession. L'enseignement des sciences physiques et chimiques appliquées dans cette section de technicien supérieur est destiné à développer, chez les étudiants, la compréhension et la connaissance des phénomènes et lois physiques mis en œuvre dans le domaine professionnel. Ainsi, les étudiants deviendront capables d'élaborer et de maîtriser les capacités générales de conceptualisation, d'action et de communication qui leur permettront de s'adapter à l'évolution des techniques et d'accéder à des niveaux supérieurs de qualification.

Méthodologie

Cet enseignement est entièrement assuré avec des effectifs réduits. Le professeur lui donnera une orientation résolument expérimentale et concrète. Le programme de sciences physiques et chimiques appliquées met l'accent sur l'utilisation professionnelle qui peut être faite d'un enseignement scientifique : il en résulte que, pour dispenser un enseignement scientifique, le professeur devra s'appuyer sur la pratique professionnelle propre à la filière, et les compétences visées seront acquises à partir de l'étude de situations concrètes issues du domaine professionnel (documentation interne et données mises à disposition par les acteurs du secteur, observation, stage...).

En sciences, la logique de construction des compétences chez les étudiants se fonde d'abord sur l'acquisition de connaissances et de savoir-faire résultant d'un enseignement privilégiant la démarche expérimentale. Grâce aux activités pratiques, de nombreux points du programme offrent la possibilité d'une approche concrète et accessible aux étudiants permettant ensuite au professeur d'introduire les concepts évitant toute mathématisation excessive. Chaque séance en effectif réduit correspond à une situation de mise en œuvre qui sera dans la mesure du possible associée à une application du domaine professionnel. Elle sera conçue pour mobiliser les capacités d'action et de réflexion de l'étudiant et doit permettre de construire des savoirs nouveaux. Aux objectifs de connaissances s'ajoutent des objectifs méthodologiques : la poursuite de la pratique de la méthode et du raisonnement scientifiques doit contribuer à développer chez le futur technicien l'esprit critique et l'autonomie nécessaires à l'analyse des situations qu'il rencontrera.

L'utilisation de l'outil informatique sous ses différents aspects doit être aussi systématique que possible en travaux pratiques : tableurs pour les calculs et les modélisations, logiciels d'acquisition et de traitement des signaux, logiciels de simulation... Les tableurs graphiques seront utilisés pour représenter de manière graphique des résultats et pour établir des modèles à partir de résultats expérimentaux. L'utilisation des logiciels de simulation doit permettre d'explorer des points difficiles

à mettre en œuvre d'un point de vue expérimental ou de gagner du temps en évitant des tâches répétitives (étude de l'influence d'un paramètre). Elle ne doit en aucun cas se substituer à l'expérience. Ces logiciels permettent aussi d'éviter les calculs fastidieux et de donner la priorité à l'analyse des résultats sur la méthode de résolution.

Les différentes parties du programme sont souvent étroitement liées. Il ne faut donc pas en faire une lecture linéaire. Le programme indique les connaissances à maîtriser par les étudiants à la fin de leur scolarité. Il relève de la responsabilité du professeur d'organiser sa progression à partir de thèmes ou d'applications relevant du BTS ESF et non à partir de savoirs, tout en s'assurant que toutes les connaissances de base, tous les savoirs et tous les savoir-faire attendus ont bien été enseignés.

Il importe que le professeur de sciences physiques et chimiques appliquées chargé de l'enseignement organise sa progression en liaison étroite avec le professeur chargé de l'enseignement habituel.

Connaissances à acquérir

1.2.1 Les états de la matière
Structure et état de la matière
Atome, molécules – Masse molaire atomique ou moléculaire – Quantité de matière Les trois états de la matière, changements d'état – Étude de l'ébullition et de la solidification de l'eau – Savoir que la température d'ébullition de l'eau dépend de la pression – Savoir que l'ajout d'additifs modifie la valeur de la température de solidification de l'eau Applications
Cas particulier des gaz
Paramètres d'état, équation des gaz parfaits Mesure de pressions Mesure de températures Vapeur d'eau – Pression de vapeur sèche, pression de vapeur saturante – Degré hygrométrique, humidité relative Applications

1.2.2 Les formes de l'énergie
Énergie et puissance
Les différentes formes d'énergie Les différents transferts d'énergie Énergie et puissance Principe de conservation de l'énergie
Transfert d'énergie par chaleur
Savoir que la température caractérise l'agitation thermique d'un système Mesures calorimétriques – Citer la relation $Q = m.C(\theta_2 - \theta_1)$ – Mettre en œuvre un calorimètre et un capteur de température Changements d'états – Donner et appliquer la relation $Q = m.L$ Les différents types de transfert d'énergie par chaleur Principe des machines dithermes – Applications – Réfrigérateurs, climatiseurs – Pompe à chaleur
L'énergie électrique

1.2.2 Les formes de l'énergie
Grandeurs électriques fondamentales Énergie et puissance électrique : application à différents appareils électroménagers Conducteurs ohmiques <ul style="list-style-type: none"> – Loi d'Ohm – Effet Joule – Applications Phénomène d'induction <ul style="list-style-type: none"> – Définition – Utilisations

1.2.3 Ondes électromagnétiques
Nature et caractéristiques des ondes électromagnétiques
Domaine visible
Les spectres d'émission Fonctionnement, avantages et inconvénient des différents types de sources lumineuses Grandeurs photométriques
Autres domaines utiles
Micro-ondes UV et IR WIFI et téléphone mobile ou portable Effet de serre

1.2.4 Ondes sonores
Nature et propriétés des ondes sonores
Pression acoustique Fréquence Propagation
Aspect énergétique
Intensité acoustique Niveau sonore

1.2.5 Chimie de la vie quotidienne : entretien, environnement, matériaux
La réaction chimique
L'équation chimique <ul style="list-style-type: none"> – Décrire un système – Écrire l'équation d'une réaction chimique associée à une transformation et ajuster les coefficients stœchiométriques
Avancement <ul style="list-style-type: none"> – Avancement d'une réaction chimique Mélange stœchiométrique
Les combustions
Origine des différents combustibles Équation de réaction <ul style="list-style-type: none"> – Savoir écrire les équations de combustion (complète et incomplète) dans le dioxygène de différents combustibles domestiques usuels – Exploitation : volume des gaz brûlés, rejets en CO₂ des différents combustibles, gaz non interchangeables, mesures de sécurité... – Pouvoir calorifique
Eau et solutions aqueuses
Propriétés physicochimiques de l'eau pure

1.2.5 Chimie de la vie quotidienne : entretien, environnement, matériaux
Dissolution, solutions aqueuses – Soluté, solvant, solution saturée – Solvant polaire : exemple de l'eau – Concentration molaire et concentration massique – Dilution Eaux naturelles – Principaux ions dissous – Dureté de l'eau : titre hydrotimétrique – Inconvénients des eaux dures et principes de traitement
Acidobasicité
pH – Définition – Mesure Couples acide-base Applications : caractère acide ou basique de produits familiers
Oxydoréduction
Couples oxydant-réducteur – Potentiels standard d'oxydoréduction – Établissement de l'équation chimique d'une réaction d'oxydoréduction L'eau de Javel – Dosage, degré chlorométrique – Utilisation, précautions d'emploi et de stockage L'eau oxygénée – Dosage, titre en volume – Utilisation, précautions d'emploi et de stockage Piles et accumulateurs – Principe de fonctionnement – Intérêts et précautions d'emploi Les antioxydants pour conserver les aliments
Savons et détergents
Tensioactifs – Classification – Rôles et propriétés Savons – Fabrication par saponification des corps gras – Additifs et différents types de savon – Étude critique et comparative de plusieurs détergents
Matières plastiques et fibres synthétiques
Les matières plastiques – Principe de fabrication de quelques matières plastiques – Intérêt de l'utilisation des matières plastiques et son impact sur l'environnement Polymères synthétiques – Polyaddition – Polycondensation

1.3 Habitat – Logement

Cet enseignement vise à développer l'aptitude à :

- mettre en relation les connaissances technologiques, juridiques, psychologiques, sociologiques, économiques... pour appréhender la complexité des problèmes liés à l'habitat, au logement, et la diversité des réponses possibles ;
- analyser différentes situations de la vie quotidienne ;
- construire une argumentation indispensable à l'expertise technique ;
- mettre en évidence les interactions entre politiques et technologies et/ou difficultés et leurs incidences sur la qualité de vie des personnes ;
- simplifier cette argumentation dans une perspective d'adaptation à des publics différents ;
- conseiller différents publics ;
- proposer des plans de financement ;
- situer les partenaires.

Cet enseignement utilisera :

- des supports documentaires variés ;
- des situations de terrain.

On incitera les étudiants à mettre en œuvre une démarche de recherche, d'exploitation des diverses ressources documentaires, de propositions de solutions.

Connaissances à acquérir

1.3.1 Sciences et technologies	
Environnement et développement durable	
Principe de développement durable Politiques et dispositifs en matière d'environnement, de consommation d'énergie, d'habitat Politiques locales Participation des usagers	Orientations générales Principe de services publics Environnement : eau, air, bruit, déchets... Énergie Habitat, logement Urbanisme
Équipements	
Étude fonctionnelle : – des équipements liés au bâti – des matériels et des appareils Choix des équipements, conditions d'utilisation, cycle de vie	Eau : eau de distribution, eau de pluie, eaux usées Énergie : électricité, gaz, bois, fioul, solaire... Chauffage, climatisation, ventilation : systèmes, régulation, programmation Réseaux de communication À usage domestique
Matériaux	
Caractéristiques des matériaux Choix des matériaux	Construction, revêtement de surfaces intérieures, mobilier Repères de qualité, réglementation, recommandations, impact sanitaire et environnemental
Entretien	

1.3.1 Sciences et technologies	
Entretien des locaux, des équipements, des matériels	Produits, matériels, procédés Documents : techniques, contractuels Sécurité
Aménagement du logement	
Étude fonctionnelle du logement Étude critique de propositions Confort thermique Confort lumineux Confort acoustique Qualité de l'air intérieur	Fonctions, solutions, contraintes Confort hivernal, confort estival, diversité de solutions Éclairage naturel, éclairage artificiel, diversité de solutions Échelle et classification des bruits, diversité de solutions Impact sanitaire et environnemental, diversité de solutions

1.3.2 Cadre juridique et technique	
Marché du logement	
Évolution de l'offre et la demande de logements	
Statut d'occupation	
Location d'un logement Accession à la propriété d'un logement	
Accès et maintien dans le logement	
Analyse des lieux Amélioration d'un logement Poste budgétaire logement	Critères de choix, modalités de recherche, états des lieux Accessibilité Sécurité : incendie, sécurité domestique Solutions

1.4 Économie – Consommation

L'objectif de cet enseignement est de permettre :

- la connaissance des mécanismes essentiels qui président à la production des biens et services, à la répartition des richesses et à leur utilisation ;
- le repérage des éléments déterminant l'environnement économique local, national, européen et international ;
- le repérage des éléments constituant l'environnement de travail en général et spécifique aux emplois dans les secteurs de l'économie sociale familiale ;
- l'accès à des techniques de gestion de base.

Pour atteindre ces objectifs, on s'appuiera autant que possible sur des données et des situations concrètes ; en particulier, les stages en milieu professionnel, les visites, le suivi de conférences... sont à encourager. Il est par ailleurs très souvent nécessaire d'établir un lien avec les enseignements des modules 2 et 4.

Connaissances à acquérir

1.4.1 La production de biens et services	
La production	Fonction et mesure de la production
Production marchande et production non marchande	L'économie de marché : fondements théoriques, repères historiques et évolutions contemporaines L'économie sociale et solidaire : repères historiques et formes contemporaines
Secteurs et branches	Importance des secteurs et branches : approche statistique
La croissance économique et ses finalités	L'amélioration du niveau de vie, le développement économique, le développement durable

1.4.2 Les revenus des ménages	
Répartition des revenus	Les revenus et le partage de la valeur ajoutée Typologie des revenus primaires Les inégalités de revenus et leurs principaux facteurs Revenus et patrimoines des ménages
La redistribution	Fondements théoriques et approche historique de la redistribution Diversité des revenus de transfert, redistribution verticale, redistribution horizontale La place des revenus de transfert dans les revenus des ménages L'efficacité de la redistribution

1.4.3 La consommation des ménages	
Les besoins économiques et leur mise en évidence	Nature et hiérarchie des besoins
La structure et les déterminants de la consommation des ménages	Structure de la consommation finale et évolutions Les déterminants économiques et non économiques de la consommation : revenu, prix, mode de vie, imitation, PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) Consommation marchande et consommation non marchande

1.4.3 La consommation des ménages	
La consommation des ménages et le droit	<p>La protection des consommateurs par le droit</p> <p>Le droit d'information préalable du consommateur : prix, produits, contrats</p> <p>La réglementation des formes de vente particulières : vente à distance (par correspondance, commerce en ligne, téléachat...), vente de produits financiers, vente à domicile, pratiques prohibées..., et ses évolutions</p> <p>Notions sur les règles judiciaires particulières du contentieux de la consommation</p>

1.4.4 Épargne et crédit	
L'épargne des ménages	<p>Les déterminants et l'évolution de l'épargne des ménages</p> <p>Les principaux produits financiers à destination des ménages : épargne logement, épargne mobilière</p>
Les crédits aux ménages	<p>L'endettement des ménages et ses déterminants</p> <p>Les principaux types de crédits à la consommation et immobiliers</p> <p>Les composantes du coût d'un crédit : taux nominal d'intérêt, frais de dossier, coût de l'assurance obligatoire</p> <p>Taux effectif global (TEG), notions sur les incidences de la fiscalité et de l'inflation</p>

1.4.5 Le budget des ménages	
Les composantes du budget des ménages	Ressources et emplois : charges fixes, dépenses courantes, dépenses exceptionnelles
Les techniques de gestion du budget des ménages	L'état de situation du budget, l'équilibrage et la régulation des charges : mensualisation, compte de provision
Les outils de gestion du budget des ménages	Les principaux outils utilisés par les particuliers et les professionnels
L'endettement	<p>Les causes et la caractérisation de la situation de l'endettement</p> <p>Procédure de recouvrement</p> <p>Maîtrise des moyens de paiement</p> <p>Taux d'endettement et effort d'endettement</p>

1.4.6 Le marché du travail et ses déséquilibres	
L'offre et de la demande de travail	<p>La population active et l'évolution du taux d'activité</p> <p>Les déterminants de la demande de travail</p>
Le chômage	<p>Les différentes formes du chômage</p> <p>L'évolution du chômage aux plans national et local</p> <p>Les moyens des politiques économiques de lutte contre le chômage</p> <p>La place et les moyens d'action des entreprises du tiers secteur (par exemple : les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires) dans la lutte contre le chômage et ses effets</p>

1.5 Méthodologie d'investigation

L'objectif de cet enseignement est de permettre :

- la connaissance de la méthodologie d'investigation avec ses différentes étapes, des méthodes et des outils correspondants ;
- le repérage des éléments déterminants susceptibles d'être facilitateurs ou de constituer des freins lors du recueil de données ;
- la compréhension de l'importance de disposer d'informations précises pour définir et évaluer les actions conduites dans les divers secteurs d'activité professionnelles d'un technicien supérieur Économie sociale et familiale (TS ESF).

Il s'articule avec les enseignements des modules 2, 3 et 5.

À partir d'études, de projets sur le terrain mettant en œuvre les méthodes d'investigation et leurs outils, les étudiants sont sensibilisés à l'importance d'une définition précise à la fois de l'objet et de la population visée en amont du recueil, aux intérêts et limites des modes de recueil utilisés.

Connaissances à acquérir

1.5.1 La recherche documentaire
Sources documentaires Procédures de recherche Traitement de l'information : différentes formes de classification et de stockage
1.5.2 L'observation
Définition Construction et mise en œuvre d'outils Exploitation des données observées Richesse et limites de l'observation
1.5.3 Le questionnaire d'enquête
Objet de l'enquête Population et échantillon Élaboration et administration du questionnaire Codage et dépouillement, représentativité Analyse Rapport d'enquête
1.5.4 L'entretien d'investigation
Différentes formes d'entretien Construction et mise en œuvre d'outils d'aide à l'entretien Importance du contexte de réalisation de l'entretien, interaction Intérêt et limites

Travaux pratiques à visée éducative

Mise en application des savoirs associés du module 1
et apprentissage des savoir-faire techniques relatifs aux domaines du module 1

L'objectif des séances est l'acquisition des savoir-faire en vue de construire des actions à visée éducative dans les domaines d'expertise : alimentation, santé, hygiène, environnement, habitat-logement, budget, consommation.

Les travaux pratiques mobilisent les savoirs associés de :

- Santé – Alimentation – Hygiène
- Sciences physiques et chimiques appliquées
- Habitat – Logement
- Design de l'environnement
- Économie – Consommation

Les TP sont construits autour de thèmes définis et planifiés par l'équipe en début d'année. Les thèmes étudiés s'inscrivent dans une situation professionnelle. Ils présentent une question, un problème, une analyse d'un besoin. Ils mettent en œuvre des étapes :

- d'observation ;
- d'analyse ;
- d'expérimentation ;
- de comparaison,

pour proposer :

- des hypothèses de travail ;
- des solutions ;
- des réponses,

afin de construire une action à visée éducative, sous la forme d'un cahier des charges, de conduite de travail, d'un plan d'action, d'un plan d'actions de formation...

Un même thème sera étudié sur une durée déterminée.

Les acquis de première année sont mobilisés lors des TP de seconde année.

Les séances de TP, réalisées en binôme, développent une approche pratique, expérimentale, comparative, interdisciplinaire dans le centre de formation ou dans un lieu délocalisé.

Elles conduisent à la présentation de comptes rendus : description des réalisations et argumentation au regard de la visée éducative.

À titre indicatif, quelques exemples d'intitulés de thèmes :

- Favoriser la consommation des légumes frais
- Choisir un mode de chauffage
- Comparer des crédits à la consommation et analyser les conséquences sur un budget familial
- Favoriser la compréhension des règles d'hygiène préconisées et mises en œuvre
- Améliorer l'usage de l'eau dans le quotidien
- Veiller à la conservation des produits alimentaires
- Proposer l'aménagement d'un espace de vie.

Module 2 – animation formation

- 2.1 Intervention sur le quotidien et son évolution
- 2.2 Techniques d'animation et de formation
- 2.3 Connaissance des publics
- 2.4 Méthodologie de projet

Intervention sur le quotidien et son évolution

Cet enseignement a pour objectifs de :

- donner aux étudiants un cadre théorique de référence pour qu'ils se construisent une identité professionnelle et qu'ils adoptent des attitudes et comportements professionnels adaptés face à un public ;
- situer les règles qui régissent les relations entre les professionnels et les usagers.

Le cadre juridique de l'éthique professionnelle et de la déontologie sera mis en lien avec les notions de base sur le droit, les sources du droit et leur hiérarchie, étudiées dans le module 4 « Travail en

partenariat, institutionnel et interinstitutionnel » et le module 3.2 « La communication écrite et orale ».

Technique d'animation et de formation

L'objectif de cette partie de programme est de construire des compétences qui permettent aux futurs TS ESF de concevoir et de réaliser des actions d'information, de formation, dans les domaines de la vie quotidienne, à partir de références théoriques solides

2.1 Intervention sur le quotidien et son évolution

Connaissances à acquérir

2.1.1 Approche conceptuelle
Apparition et développement de l'économie sociale familiale : de l'intervention technique au travail social
2.1.2 Droits des usagers
Les droits fondamentaux des usagers (sujet de droit, sujet citoyen) L'exercice des droits et des libertés individuels par les usagers Les outils pour l'exercice de ces droits
2.1.3 Notions d'éthique et de déontologie
Définitions Principe d'action : la relation de confiance, le respect, la confidentialité des informations (secret professionnel et secret partagé)

2.2 Techniques d'animation et de formation

Connaissances à acquérir

2.2.1 Approche conceptuelle
Les théories de l'apprentissage Les différents courants pédagogiques
2.2.2 Techniques d'animation de groupes
Différents types de réunions Étapes de planification et préparation d'une réunion Contraintes matérielles et techniques liées à la taille du groupe, à l'aménagement de l'espace Attitudes et techniques de la conduite et de l'animation de groupe : écoute active, reformulation, questionnement, synthèse partielle et finale, recentrage de la discussion, utilisation de supports, gestion de la prise de parole, gestion des conflits...
2.2.3 Méthodes et techniques pédagogiques
La construction d'une séquence et d'une séance pédagogiques : objectifs, moyens, évaluation

2.3 Connaissance des publics

Les concepts de cet enseignement relèvent de plusieurs disciplines et de plusieurs approches théoriques au sein d'une même discipline.

La compréhension de la complexité des situations nécessite une prise de recul et l'éclairage des stades est nécessaire pour appréhender cette complexité.

L'impulsion d'évolutions de comportement requiert des savoirs et une approche ouverte dans l'analyse des représentations et des besoins.

La psychologie et la sociologie constituent le fondement de cet enseignement de sciences humaines. Elles apportent des connaissances et des méthodes qu'il conviendra de situer dans les différents courants théoriques. Elles favorisent une prise de distance à l'objet. Elles peuvent être complétées par des approches ponctuelles d'autres disciplines de sciences humaines.

Cet enseignement doit permettre :

- une meilleure connaissance des publics dans leurs besoins, leurs attentes, leurs difficultés et leurs capacités ;
- une compréhension des comportements et des valeurs ou des stratégies qui les sous-tendent ;
- un questionnement au sujet des modes de vie et des freins éventuels au changement ;
- une analyse des situations individuelles, familiales et sociales et de leurs dynamiques (construction, crise, recomposition...);
- une prise de conscience du poids des représentations sociales et une réflexion sur les grandes questions sociales de la société contemporaine ;
- une acquisition de concepts fondamentaux en psychologie et sociologie et une familiarisation à l'exploitation de documents relatifs au travail social ;
- une ouverture d'esprit face à la complexité des situations et la relativité des modèles théoriques d'explication.

Ces objectifs nécessitent une continuité et une cohérence dans l'articulation du cours et des TD et dans les enseignements de première et de seconde année.

Les thématiques doivent le plus possible être abordées sous plusieurs perspectives croisées et doivent permettre l'apprentissage d'une démarche de questionnement et d'analyse.

Connaissances à acquérir

2.3.1 La construction des identités	
De l'enfance à l'adolescence	Développement et interactions Attachement et séparation
L'adolescence	Rapport au corps, prise de risques, quête identitaire
Identités et trajectoires à l'âge adulte	Identités sociale, professionnelle, culturelle Rapport au corps : apparence, santé, alimentation Vieillesse
Situations de crise et résilience	L'accident, la maladie Les traumatismes dans les histoires de vie Situations de précarité
Situations de handicap	
La construction sociale des âges	
Les représentations sociales	Santé, maladie, dépendance, mort Hygiène et apparence
Personnalité juridique	

2.3.2 Les comportements dans la vie quotidienne	
Comportements et représentations	
Consommation : déterminants, types de dépenses, rapport à l'argent	
Alimentation : diversité des normes et des pratiques	

2.3.2 Les comportements dans la vie quotidienne
Comportements et représentations
Logement : parcours résidentiels et fonctions du logement Travail : rythmes de vie, rapport au travail

2.3.3 La famille	
Diversité des formes de familles, évolution des fonctions	
Place de l'enfant	
Couple et parentalité	Désir et arrivée d'un enfant Rôles et partage des tâches Relation éducative Violence et maltraitance dans la famille
Structures et liens familiaux : évolutions récentes	
Relations intergénérationnelles	
Autorité parentale	
Formes d'union	

2.3.4 La société	
Processus de socialisation	
Régulation sociale et déviance	Contrôle social Formes de déviance Délinquance
Instances de socialisation	L'école Le travail Le milieu de vie
Stratification sociale et rapports sociaux	Groupes d'appartenance, de référence Reproduction et mobilité sociale
Intégration et exclusion	

2.4 Méthodologie de projet

L'objectif de ce programme est de permettre aux étudiants :

- de fournir un cadre méthodologique pour réaliser des actions dans différents contextes professionnels (projet individuel, projets collectifs, projet interinstitutionnel) ;
- de repérer les intérêts, les enjeux et la finalité d'un projet ;
- de connaître et de mettre en œuvre les méthodes et les outils utiles à chaque étape d'un projet dans un contexte professionnel.

Cet enseignement sera réinvesti dans les actions professionnelles et lors des stages.

Connaissances à acquérir

2.4.1 Diagnostics : technique, social, de territoire
2.4.2 Définition des objectifs
2.4.3 Élaboration d'un plan d'action
2.4.4 Démarche d'évaluation

Module 3 – communication professionnelle

3.1 Communication écrite et orale

3.2 Design de communication visuelle

Communication écrite et orale

Le programme de communication écrite et orale vise la maîtrise par les titulaires du diplôme :

- des principes généraux de la communication ;
- des règles de la protection de l'information,

pour être capable d'établir une relation professionnelle.

L'enseignement sous forme de TP est l'occasion d'expérimenter des situations de communication.

Ce module est traité en lien avec le module 2, d'une part avec la partie « Connaissance des publics », de façon à intégrer les éléments de psychologie sociale nécessaires aux différents types de communication abordés, et d'autre part avec la partie « Techniques d'animation et formation », qui met en œuvre des techniques de communication...

Les deux parties « Communication écrite et orale » et « Design de communication visuelle » sont à travailler en interdisciplinarité.

Design de communication visuelle

L'enseignement des contenus propres aux différents domaines du design a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la richesse et à la complexité des relations entre les besoins, les attentes et les désirs des usagers dans l'implication de leur environnement sur leurs modes de vie.

Cette approche leur donne des clés pour inciter le public à développer les attitudes qui lui permettent de mieux comprendre et d'agir sur son quotidien.

L'enseignement, par études de cas et démarches exploratoires conduites en liaison avec les enseignements professionnels, aborde les dimensions esthétique, fonctionnelle et technique des outils et supports de communication.

Cet enseignement, interagissant avec d'autres disciplines, prépare à l'exercice de l'activité professionnelle.

Il est conçu pour être dispensé en interdisciplinarité, dans le cadre d'un projet pédagogique mettant en relation les spécificités disciplinaires de champs transversaux. Les contenus inscrits participent en outre au développement de :

- la sensibilité culturelle et artistique ;
- l'esprit d'analyse et de synthèse ;
- l'esprit critique ;
- la capacité à argumenter et communiquer oralement ou par écrit.

Les domaines explorés sont ceux du design. Ils revêtent une importance particulière dans la formation préparant au BTS Économie sociale familiale car ils sont directement liés aux contextes de l'activité professionnelle.

La communication : les notions de base serviront d'instrument pour analyser le fonctionnement de messages simples, décoder une image fixe ou animée, pour une maîtrise élémentaire mais efficace au regard d'un public défini.

Les démarches s'appuieront sur :

- les outils : graphiques connus conventionnels et/ou infographiques incluant :
 - la connaissance des caractères typographiques les plus usités dans les procédés de communication,
 - la maîtrise minimum d'un logiciel de mise en page,
- les supports comprenant : annonce, encart publicitaire, affichette, tract, *flyer*, blog, CD, photographie, vidéo et portail interactif.

L'exploration de ce domaine du design sera instrumentée, soutenue et étayée par :

- l'appropriation d'outils de base donnant aux étudiants des moyens élémentaires d'expression et de communication ;
- une sensibilisation aux arts, techniques et civilisations.

L'enseignement privilégiera le « savoir se questionner » en s'appuyant sur :

- un recours systématique au réel : études de cas, investigations sur l'environnement et l'objet, visites de sites, de structures culturelles... ;
- une documentation large et actuelle.

Moyens d'expression et de communication

À partir de supports d'observation relevant de l'image, de l'objet et de l'espace, on donnera aux étudiants les outils de base pour qu'ils puissent :

- traduire de façon concise, lisible, expressive et argumentée un élément ou un ensemble observé, un constat, des intentions ou des hypothèses ;
- développer une attitude réflexive, critique et créative à travers une écriture personnelle.

3.1 Communication écrite et orale

Connaissances à acquérir

3.1.1 Conception, adaptation et utilisation	
Communication écrite	Principes généraux de la communication interne et externe Différents supports de la communication écrite Réalisation de messages : sélection des informations, formulation du message Moyens de diffusion et de transmission au regard du contexte
Communication orale	Différents supports de la communication orale : réunion, entretien Techniques : exposé, prise de parole, argumentation... Limites, obstacles

3.1.2 Cadre juridique de la communication professionnelle	
Protection de l'information	Accès à l'information Traitement des données personnelles
Règles et principes éthiques et déontologique	Notions de secret professionnel, de secret partagé
Institutions garantes	

3.2 Design de communication visuelle

L'image et la communication visuelle

3.2.1 Les composants d'un message visuel
Éléments de rhétorique de l'image Organisation des messages Principes d'une charte graphique Notions élémentaires de typographie, rapports entre éléments textuels et visuels, principes de mise en page

3.2.2 Les stratégies de communication
Objectifs et « cibles » Mise en forme graphique, typographique, infographique et photographique d'une stratégie de communication Mise en page par usage de logiciel

3.2.3 Les domaines de la communication	
Graphisme	Identité visuelle, logo, pictogramme...
Édition	Presse, dépliant, <i>flyer</i> ...
Publicité	Affiche, PLV*, animation, spot...

* PLV : publicité sur le lieu de vente.

Module 4 – travail en partenariat, institutionnel et interinstitutionnel

4.1 Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions

4.2 Analyse du fonctionnement des organisations

Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions

Cet enseignement vise à donner aux étudiants des connaissances juridiques de base et doit leur permettre d'acquérir une maîtrise suffisante des dispositifs institutionnels dans le cadre duquel se situera leur action ou leur intervention professionnelle.

Il s'agit de poser le cadre, les principes et les niveaux d'élaboration des politiques sociales en faisant référence aux valeurs de la société, à l'influence des groupes sociaux, à certains contextes.

Ce module est développé en liaison avec le module 3 portant sur la connaissance du public sous différentes approches.

Analyse du fonctionnement des organisations

L'analyse du fonctionnement des organisations est à relier aux techniques de gestion des ressources humaines (*cf.* module 5 « Gestion de la vie quotidienne dans un service ou dans un établissement »). Il s'agira, à partir d'exemples, d'acquérir les connaissances fondamentales nécessaires à la compréhension du fonctionnement d'une organisation et de sa spécificité dans les structures sociales.

4.1 Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions

Connaissances à acquérir

4.1.1 Le cadre d'élaboration des politiques sociales
Définition du droit, les branches du droit Sources juridiques Niveau d'élaboration : central, déconcentré, décentralisé Notion de service public

4.1.2 Les acteurs de la vie juridique
Personne physique et personne morale Notion de capacité juridique (limites et conséquences) Notion de responsabilité (civile et pénale)

4.1.3 Les acteurs institutionnels de l'action sociale
Les institutions publiques
Le cadre administratif de l'État Le cadre administratif territorial : région, département, commune La décentralisation et ses enjeux
Les organismes de protection contre les risques sociaux
Notion de risque social Principes fondateurs, coexistence des systèmes d'assurance et d'assistance La Sécurité sociale L'aide sociale La protection sociale complémentaire
Les associations
Création, organisation et fonctionnement Domaine d'intervention des associations Notion de délégation de service public Rôle du secteur associatif dans le domaine de l'action sociale

4.1.4 Les politiques sociales
Définition, domaines d'intervention, évolution
Émergence des problèmes sociaux et reconnaissance par la société
Politique de la famille
Évolution du droit de la famille et de la politique familiale Statut personnel de l'enfant : filiation et droits de l'enfant Autorité parentale Protection médico-sociale de la famille : action sociale de proximité, protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance Prestations familiales
Politique de l'emploi
Définition et mesure de l'emploi Cadre institutionnel des politiques de l'emploi Prise en charge du risque chômage Mesures facilitant l'accès ou le retour à l'emploi
Politique du handicap
Définition Présentation de la législation en vigueur Prise en charge du handicap Les dispositifs visant à l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes en situation de handicap (adulte et enfant)
Politique en faveur des personnes âgées
Le vieillissement de la population et ses enjeux La dépendance : évaluation et prise en charge Schéma départemental en gérontologie : évaluation, rôle Établissements et services en faveur des personnes âgées La protection des personnes vulnérables
Politique de l'habitat et du logement
Évolution des politiques du logement Le droit au logement L'hébergement en structure d'accueil ou en logement spécifique L'hébergement d'urgence, l'hébergement temporaire Le logement social

4.1.4 Les politiques sociales
Politique d'aménagement du territoire et de la ville
Évolution de la politique de la ville Repères institutionnels Dispositifs en faveur des quartiers défavorisés
Politique de l'intégration
Définition des concepts : intégration, assimilation Histoire de l'immigration en France Repères institutionnels Le droit des étrangers : entrée sur le territoire, séjour, mesures d'éloignement Politique d'accueil des étrangers Domaines de la politique d'intégration et dispositifs Lutte contre les intolérances et les discriminations

4.1.5 Pilotage, coordination, partenariat
Coopération et réseaux Notion d'habilitation, d'agrément, de convention, d'autorisation Tutelle

4.2 Analyse du fonctionnement des organisations

Étude d'une organisation à partir d'exemple(s) reliée avec les techniques de gestion des ressources humaines
--

Module 5 – gestion de la vie quotidienne dans un service ou dans un établissement

Cet enseignement vise à développer l'aptitude à :

- mettre en relation les connaissances technologiques, juridiques, psychologiques, sociologiques, économiques... pour appréhender la complexité des problèmes liés à l'organisation technique de la vie quotidienne dans un service et/ ou un établissement et la diversité des réponses possibles ;
- simplifier ces connaissances dans une perspective d'adaptation à des publics différents ;
- construire une démarche indispensable à la qualité de service développée dans un établissement ;
- mettre en place l'organisation de services techniques liés aux compétences du TS ESF ;
- situer les partenaires.

Cet enseignement utilisera :

- des supports documentaires variés ;
- des situations de terrain,

à partir desquels pourront être mises en œuvre des démarches de recherche, de propositions de solutions.

- 5.1 Démarche qualité
- 5.2 Techniques de gestion des ressources humaines
- 5.3 Aménagement des espaces de vie
- 5.4 Design d'espace
- 5.5 Design de produit
- 5.6 Circuits des repas, du linge, des déchets
- 5.7 Gestion budgétaire

Démarche qualité

L'objectif de ce programme est de permettre aux étudiants :

- de fournir un cadre méthodologique pour la résolution de problèmes dans un contexte professionnel et dans le champ des compétences attendues ;
- de connaître et de mettre en œuvre les méthodes et les outils utiles à chaque étape de la démarche qualité dans un contexte professionnel.

Cet enseignement sera réinvesti dans les actions professionnelles et lors des stages.

Design d'espace – Design de produits

L'enseignement des contenus propres aux différents domaines du design a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la richesse et à la complexité des relations entre les besoins, les attentes et les désirs des usagers dans l'implication de leur environnement sur leurs modes de vie.

Cette approche leur donne des clés pour inciter le public à développer les attitudes qui lui permettent de mieux comprendre et d'agir sur son quotidien.

L'enseignement, par études de cas et démarches exploratoires conduites en liaison avec les enseignements professionnels, aborde les dimensions esthétique, fonctionnelle et technique :

- des environnements extérieurs et intérieurs, urbains, sociaux, familiaux ;
- des objets du quotidien.

Cet enseignement, interagissant avec d'autres disciplines, prépare à l'exercice de l'activité professionnelle.

Il est conçu pour être dispensé en interdisciplinarité, dans le cadre d'un projet pédagogique mettant en relation les spécificités disciplinaires de champs transversaux. Les contenus inscrits participent en outre au développement de :

- la sensibilité culturelle et artistique ;
- l'esprit d'analyse et de synthèse ;
- l'esprit critique ;
- la capacité à argumenter et communiquer oralement ou par écrit.

Les domaines explorés sont ceux du design. Ils revêtent une importance particulière dans la formation préparant au BTS Économie sociale familiale car ils sont directement liés aux contextes de l'activité professionnelle.

L'espace : les notions de base serviront d'instrument pour analyser et comprendre la diversité d'espaces publics et privés et les enjeux de leur organisation sur la vie sociale et personnelle des utilisateurs.

Une démarche d'analyse critique sera mise en œuvre pour repérer et proposer des réponses inventives et réalistes aux questions du « vivre ensemble ».

Pourront ainsi être abordées les dimensions fonctionnelle, esthétique, économique, écologique et technique qui interagissent avec les objectifs poursuivis : aménager une salle de détente, un centre culturel, sportif, un lieu de réunion, s'isoler, optimiser un espace familial...

Les objets : les notions de base serviront pour analyser, comparer et évaluer les qualités et les propriétés de l'objet usuel (appareils ménagers, mobiliers, vêtements et accessoires) afin d'effectuer des choix raisonnés : le service attendu et le service rendu, les contraintes économiques et de développement durable, les circonstances (achat d'impulsion, achat raisonné). L'étudiant abordera les liens entretenus entre l'objet et sa (ses) fonction(s) et entre l'utilisateur.

L'exploration de ces domaines du design sera instrumentée, soutenue et étayée par :

- l'appropriation d'outils de base donnant aux étudiants des moyens élémentaires d'expression et de communication ;
- une sensibilisation aux arts, techniques et civilisations.

L'enseignement privilégiera le « savoir se questionner » en s'appuyant sur :

- un recours systématique au réel : études de cas, investigations sur l'environnement et l'objet, visites de sites, de structures culturelles... ;
- une documentation large et actuelle.

Arts techniques et civilisations

On s'attachera à donner aux étudiants non des connaissances à visée encyclopédique mais des méthodes d'analyse et des clés de lecture.

On sensibilisera les étudiants aux liens entretenus entre les différents domaines du design, en relation directe avec les études de cas ancrées dans des situations concrètes menées dans chacun des domaines. Celles-ci comporteront une réflexion dans le cadre du développement durable.

Chaque situation mettra les étudiants en position réflexive et critique ; on s'attachera à stimuler leur curiosité.

5.1 Démarche qualité

Connaissances à acquérir

5.1.1 Étapes de la démarche
Méthodes Outils HACCP
5.1.2 Validation
Habilitation, accréditation, certification

5.2 Les ressources humaines et leur gestion

5.2.1 La gestion des ressources humaines
Le recrutement La rémunération Le suivi du travail du personnel Le dialogue social
5.2.2 La gestion des ressources humaines et le droit
Les relations individuelles de travail Les relations collectives de travail La réglementation du travail et le contrôle de son application La représentation des salariés Les conflits individuels du travail et leur résolution Les conflits collectifs du travail

5.3 Aménagement des espaces de vie

Analyse fonctionnelle Réglementation

5.4 Design d'espace

L'environnement, l'espace construit, l'espace habité

5.4.1 Espace vécu – Espace fonctionnel
Territoire, parcours, repères Privé, public, individuel, collectif Propositions visuelles consécutives à l'analyse fonctionnelle 5.3. (accueillir - informer signaler - éclairer - promouvoir...), dans le cadre d'activités comme : manger, dormir, travailler, se reposer, jouer...
5.4.2 Espace physique
Échelle, proportions, habitabilité Intérieur, extérieur Organisation de l'espace, zones, volumes Aspects visuels, tactiles (matières, textures, couleurs)

5.5 Design de produits

L'objet usuel, ménager, mobilier, le vêtement

5.5.1 Besoins et contraintes
Rapport individu/objet Fonctions utilitaire, symbolique et esthétique, de communication
5.5.2 conception de produit et technologie
Qualité esthétique du produit intégrant les exigences d'ergonomie, de maintenance ou d'entretien, d'écologie, de sécurité, de coût

5.6 Circuit des repas, du linge, des déchets

Analyse fonctionnelle Principe de tri Principe de la marche en avant Schématisation
--

5.7. Gestion budgétaire

5.7.1 Organisation et gestion comptable
Les commandes et les stocks La facture Le règlement Le suivi des impayés Comptabilité de situation
5.7.2 Budget d'une action ou d'un service
Le coût de revient complet d'une action ou d'un service Analyse des charges par variabilité Le seuil de rentabilité L'établissement, le suivi et le contrôle du budget d'une action ou d'un service